

N° 41- Décembre 2025

## Hommage à Jean Chaize - le passeur d'histoires

Samedi 11 octobre, plus de 60 personnes ont assisté, à la salle des mariages, à la cérémonie en l'honneur de Jean Chaize. Serge Lhermet, son compagnon de route et biographe d'un jour, rappela que ce "passeur d'Histoire" est arrivé à Langogne en 1968 où il a effectué sa carrière au collège du Sacré Cœur. Il souligna l'impact de son travail sur l'attractivité de la ville. Engagé à Emmaüs, aux Restos du Cœur, dans le syndicalisme, le patrimoine ou encore le Musée des Calquières, Jean Chaize a marqué Langogne par son dévouement, notamment lors du Millénaire de la ville. Marc Oziol a loué "le lien entre les générations" qu'il incarne et c'est entouré de ses petits-enfants que le Maire le fait citoyen d'honneur de la ville de Langogne. Ému, Jean Chaize a simplement remercié "tous ceux qui aident encore", recevant une standing ovation avant la diffusion du teaser du film tourné par Jonathan Flouret pour immortaliser les balades de Monsieur Chaize.



## Rassemblement pour la Défense du Cévenol



Le samedi 4 octobre, l'Association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris–Clermont-Ferrand–Nîmes a profité du passage d'un train touristique à vapeur à Langogne pour organiser un rassemblement. Environ 80 personnes, dont de nombreux élus et représentants d'usagers, se sont réunies devant la gare. Marc Oziol, maire de Langogne et président de l'association, a rappelé la volonté d'être « un interlocuteur fort face à la SNCF », soulignant l'importance de cette ligne pour le désenclavement, la vie locale et l'économie du territoire. Il a dénoncé des dysfonctionnements persistants : trains trop

tardifs, bus de substitution non coordonnés, travaux non réalisés entraînant une vitesse réduite à 55 km/h depuis plus de dix ans. Les participants ont aussi regretté l'absence du train de nuit et appelé à la vigilance quant au maintien du fret ferroviaire. Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région Occitanie, a appelé le ministère des Transports à garantir les moyens pour entretenir la ligne et rappelé les études sur des arrêts à la demande, notamment à Prévenchères, où les trains ne s'arrêtent plus. Depuis ce rassemblement Marc Oziol a eu un contact avec la Direction Régionale SNCF pour un rendez-vous.

## Congrès Départemental des Sapeurs Pompiers

Le 62e congrès des sapeurs-pompiers de Lozère a réuni plus de 300 participants venus de tout le département. Réunions, rapports et échanges ont rythmé la matinée. Après le repas, élus et pompiers se sont retrouvés au cinéma René-Raynal pour évoquer le statut encore fragile du bénévolat et de la retraite. La journée s'est achevée, en présence d'un large public, par une cérémonie de dépôt de gerbes en hommage aux disparus, en présence du préfet Gilles Quénéhervé, du colonel Lhomme et d'élus lozériens, suivie d'un défilé de véhicules sur les boulevards de la ville.



LANGOGNE



## Eau : Télé-relève et distribution de kit économie

Dans le cadre du Plan de résilience signé avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le territoire du Haut Allier Margeride poursuit sa démarche d'amélioration de la gestion de la ressource en eau, avec pour objectif de renforcer la résilience du territoire et de promouvoir une utilisation durable de cette ressource essentielle. Depuis le début du mois d'octobre, les agents de la SAUR déplacent un système de télé-relève sur les compteurs d'eau. Ce dispositif permet à chaque usager de suivre plus précisément sa consommation, d'identifier plus rapidement les fuites et de simplifier la relève des compteurs. À terme, il contribuera à réduire les facturations estimatives, au bénéfice d'une gestion plus transparente et plus efficace. En complément, des kits d'économie d'eau sont mis à disposition de chaque abonné. Composés de trois réducteurs de pression pour robinets et d'un réducteur pour douche, ils visent à encourager les économies d'eau au quotidien.

Les abonnés peuvent les retirer gratuitement en mairie de Langogne, sur présentation d'une facture d'eau récente, papier ou numérique. Par ces actions, le Haut Allier Margeride confirme son engagement pour une gestion responsable de la ressource en eau, au service de l'intérêt collectif et de la préservation de l'environnement.

## Ordures ménagères et Dépôts sauvages

### Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Vous avez pu le constater sur votre avis d'imposition : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) connaît cette année une nette augmentation. Une évolution qui s'explique par la flambée des coûts liés à la gestion des déchets. La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), appliquée sur les déchets enfouis, a en effet fortement progressé ces dernières années : elle est passée de 25 € la tonne en 2020 à 65 € en 2025, soit une hausse de plus de 80 000 € en six ans pour la collectivité. À cela s'ajoute, depuis cette année, une nouvelle taxe de 5 € par tonne au-delà de certains volumes d'enfouissement. Les coûts de transport pèsent également dans la balance. La collecte des déchets (environ 90 km par jour) et leur acheminement vers les sites de traitement (près de 240 km quotidiens) dépendent fortement du prix des carburants, qui a, lui aussi, fortement augmenté. Malgré ce contexte inflationniste, notre collectivité demeure l'une des plus mesurées du département en matière de fiscalité des déchets. Avec un taux de TEOM de 9,6 %, elle se situe bien en dessous de certaines zones où le taux dépasse 13 %. Face à ces contraintes financières, les SICTOM des Hauts Plateaux et l'ensemble des collectivités membres ont été contraints d'approuver une hausse du taux de la TEOM. Une décision jugée nécessaire pour assurer la continuité du service public de collecte et de traitement des déchets.

### Dépôts sauvages

Face à la multiplication des dépôts sauvages, le conseil municipal a adopté, par délibération n°2024-12-110 du 10 décembre 2024, un barème destiné à couvrir les frais d'enlèvement pour les dépôts sauvages supportés par la commune. Les montants appliqués sont de : 50 € pour un volume inférieur à 1 m<sup>3</sup>, 200 € entre 1 et 3 m<sup>3</sup>, 500 € au-delà de 3 m<sup>3</sup>. La Ville rappelle que ces pratiques sont interdites et invite les habitants à utiliser la déchetterie (gratuite pour les particuliers, sur présentation de la carte à retirer en mairie) ouverte 6 jours sur 7 et, pour les déchets verts, à la plate forme ouverte 7 jours sur 7. Pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer à la déchetterie, la commune met en place un service de ramassage des encombrants une fois par mois. Pour profiter de ce service, vous devez prendre contact avec la mairie (04 66 69 10 33).



## Impôts fonciers



Votre avis d'imposition 2025 présente une hausse, alors même que les taux communaux demeurent inchangés depuis plusieurs exercices. Cette évolution résulte exclusivement de facteurs extérieurs à la commune. En premier lieu, l'État procède chaque année à la revalorisation des bases locatives servant au calcul de la taxe foncière. Pour l'exercice 2025, cette revalorisation a été fixée à +1,7 %, entraînant une augmentation mécanique du montant de l'impôt, indépendamment de toute décision municipale. Par ailleurs, la mise en œuvre de nouvelles obligations réglementaires relatives à la gestion des déchets, englobant la collecte, le transport, le tri et le traitement, a conduit à une hausse sensible du coût du service public. Cette évolution se traduit par une adaptation du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), nécessaire afin d'assurer la pérennité et la qualité du service rendu à la population (voir article ci-dessus). Enfin, certains propriétaires peuvent constater une augmentation spécifique liée au reclassement fiscal de leur bien immobilier, notamment à la suite de travaux ou d'aménagements pris en compte par l'administration fiscale.

## Travaux quartier Malaval

Malgré quelques retards dus à la livraison des matériaux, notamment de l'enrobé, la première phase des travaux (rue Pierre Grasset) est désormais achevée. La seconde phase, concernant la rue du Boulodrome, est actuellement en cours de réalisation. Les habitants du quartier pourront bientôt profiter de ces nouveaux aménagements.



## Participez à l'enquête du CRTL Occitanie !

Vous êtes partis en vacances ou en excursion dans l'un des 13 départements de la Région, racontez votre visite ou séjour en Occitanie et tentez de gagner de nombreux lots. Partagez votre expérience de tourisme, d'excursion, de loisirs ou d'affaires. Votre avis aidera à mieux connaître les profils, comportements et satisfactions des visiteurs. Scannez le QR code pour participer !

## Les brèves

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique s'est achevée le 26 novembre. Le commissaire enquêteur doit rendre son rapport d'ici la fin de l'année. Il sera par la suite soumis à l'avis du Préfet. Son adoption définitive par l'intercommunalité devrait intervenir début 2026.

### Navettes "marchés"

La navette mise en place à l'occasion des marchés estivaux, a rencontré un franc succès cette année encore. Pour sa quatrième saison d'exploitation, le service gratuit a transporté près de 1 300 usagers, confirmant ainsi son utilité et son attractivité auprès des habitants comme des visiteurs.

De plus en plus d'automobilistes choisissent de laisser leur véhicule sur les parkings relais pour rejoindre le cœur de ville en navette, contribuant ainsi à désengorger les zones de stationnement et à fluidifier la circulation durant les journées les plus fréquentées de l'été.

### Listes électorales

Pour voter aux prochaines élections, inscrivez-vous sur les listes électorales de votre commune avant le sixième mercredi précédent le scrutin. L'inscription peut se faire en ligne sur ([elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)) ou en mairie, avec un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n°12669. Si vous avez changé d'adresse dans la commune, pensez à la signaler pour mettre à jour les listes électorales.

### Subventions associations 2026

Les dossiers de demande de subventions pour les associations sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils doivent être retournés en mairie, au plus tard le 31 janvier 2026.

### Site internet de la commune

La refonte du site de la commune est terminée... n'hésitez pas à retrouver les infos et services sur [www.langogne.com](http://www.langogne.com)



### illiwap remplace intramuros

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'application illiwap remplacera intramuros. Si vous souhaitez rester connectés pour connaître les infos de la commune et de la communauté de communes, téléchargez illiwap

## Du côté du Centre Communal d'Action Sociale.

Le repas du Centre Communal d'Action Sociale se déroulera le **dimanche 18 janvier 2026**, à la salle polyvalente. Bénéficiaires : personnes de plus de 70 ans, inscrites sur la liste électorale de Langogne. Les colis de Noël pour la ville seront distribués par les membres du CCAS à la mi-décembre. Bénéficiaires : personnes de plus de 80 ans, inscrites sur la liste électorale. Les personnes répondant à ces critères pour le repas ou le colis, et n'ayant pas reçu de courrier d'inscription début décembre, sont invitées à se faire connaître en mairie avant le 19 décembre. Les colis de Noël destinés aux résidents de l'hôpital seront remis à la mi-janvier. Un registre pour les personnes vulnérables est ouvert en mairie pour les personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap. En cas d'hiver rigoureux ou de canicule, les personnes inscrites pourront bénéficier d'échanges téléphoniques pour veiller à leurs besoins et à leur bien-être.

**Pour toute information auprès du CCAS : 04.66.69.10.33.**



## À Langogne, la culture garde sa place centrale

À l'heure où tout semble se réduire à des prises de position tranchées, où il faut être « pour » ou « contre » sans grande nuance, la culture demeure un espace rare : celui où l'on peut questionner, douter, s'émerveiller, ré-enchanter, mais aussi se rassembler. Consciente de cet enjeu, la commune de Langogne a choisi, depuis plusieurs années, de faire de la culture un pilier de son action publique. Pour 2025/2026, la municipalité a décidé de maintenir son budget dédié à la culture, réaffirmant sa volonté d'offrir une saison culturelle accessible à toutes et tous et en soutenant l'engagement des Fadarelles, structure en charge de la programmation, qui œuvre tout au long de l'année pour proposer une offre artistique variée et de qualité. Cette saison s'annonce particulièrement riche en émotions et en découvertes : humour, musique classique, chanson, cirque, danse, spectacles jeune public... sans oublier les nombreuses actions culturelles menées auprès des scolaires. *L'ouverture de la saison a été marquée par la résidence de Simon Chouf avec la Révolution des animaux. Le 9 octobre; le Collectif Romy a proposé Ami,entends-tu, un spectacle vibrant de mémoire et d'engagement. Plus récemment, la scène de la salle polyvalente a accueilli Mike et Riké de Sinsémilia avec Souvenirs de Saltimbanques, Ben Herbert Larue, Alée et Mourad Musset, pour une série de moments forts mêlant musique et humanité. En décembre, les plus jeunes auront rendez-vous avec Lechapus et Bérangère Barathon pour Plastic Monsters, un spectacle poétique et ludique qui clôturera l'année en beauté. Et la dynamique ne s'arrêtera pas là : dès 2026, la saison culturelle se poursuivra avec des propositions électiques, ouvertes à toutes les sensibilités, afin que chacune et chacun puissent continuer à découvrir, ressentir et partager.*



**Retrouvez toute la programmation sur [www.festivallier48.fr](http://www.festivallier48.fr)**

## Une collectivité proche des jeunes



Le Secours populaire de Lozère poursuit son engagement contre les violences intrafamiliales, l'une de ses priorités sur l'espace Kalipolis. De retour de vacances, Angelo Ciccone, éducateur spécialisé, a lancé l'idée d'un " banc rouge ", symbole fort destiné à interpeller sur les violences faites aux femmes. Grâce à la collaboration entre la mairie, les bénévoles du Secours populaire et les étudiants en design de l'ensemble scolaire Saint-Pierre Saint-Paul, le projet a pris forme. Soutenu par le maire Marc Oziol, le premier banc, imaginé par Evan Pantera, encadré par Wandrille Duruflé, enseignant en section Diplôme National des Métiers

d'Art et du Design option design d'objet et réalisé par les services techniques municipaux, a été inauguré le 4 novembre. Un panneau informatif y rappelle les structures d'aide comme le CIDFF ou le planning familial. Une seconde œuvre, en forme de ruban, également réalisée par une élève du lycée, verra le jour, au printemps au jardin public.

Dans la foulée de cette inauguration, la classe de terminale Maintenance des véhicules, option motocycles du lycée a présenté à Marc Oziol, maire de Langogne, son projet d'organisation d'une journée dédiée à la moto. Les élèves souhaitent inviter particuliers et professionnels à

à exposer leurs motos et leurs stands. Tous types de deux-roues seront représentés, aux côtés de la Brigade motorisée de la Gendarmerie. Cette journée vise à faire découvrir la formation Maintenance des véhicules, option motocycles et à valoriser le savoir-faire des élèves.

Le 7 octobre, les délégués de classe du collège Marthe-Dupeyron ont participé à une journée de formation citoyenne organisée par Mme Peyrac, professeure d'histoire-géographie, et Mme Belbez, CPE de l'établissement. Au programme figurait une visite de la mairie, suivie d'une rencontre avec M. le Maire et le Directeur des services. Cette immersion au cœur des institutions locales a permis aux élèves de mieux comprendre le rôle du maire, premier magistrat de la commune, mais aussi le fonctionnement concret des différents services municipaux. Les jeunes délégués ont pu poser de nombreuses questions. Une expérience enrichissante pour ces jeunes désireux de s'impliquer pleinement dans la vie citoyenne de leur établissement.

# en attendant le Père Noël

Du 25 nov. au 13 déc

Du 1 au 24 décembre

Du 5 au 31 décembre

Jeudi 4 décembre

Vendredi 5 décembre

Samedi 6 décembre

Samedi 6 décembre

Mercredi 10 décembre

Dimanche 14 décembre

Samedi 20 décembre

Dimanche 21 décembre

## Ma Lettre au Père Noël (Office de Tourisme)

Les enfants sont invités à venir déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte à l'Office de Tourisme.

## Le Calendrier de l'Avent (Association Commerçants et Artisans)

(Espace Gargantua - 11 Boulevard De Gaulle).

## La Vitrine de Noël (Association Commerçants et Artisans)

Vitrine d'automates (Espace Gargantua - 11 Boulevard De Gaulle).

## La Fondation du Rien (Saison Culturelle – Scènes Croisées/Les Fadarelles)

Salle Polyvalente - 20h30 - informations et réservation 04 66 46 17 35.

## Lancement Vitrine de Noël (19h00 - Espace Gargantua)

à partir de 18h00 animations pour les enfants.

## Gargan'jeun's & vétérans (Badminton Club Langonais)

Gymnase de Langogne - informations 07 77 93 80 01.

## Lecture en famille (Médiathèque – 10h30)

Lecture musicale gratuite avec Aloyse Brosse « Par voix et par mots ».

Proposée par le service parentalité de la CCHAM et la Médiathèque.

Pour les 0-6 ans accompagnés d'un adulte Sur inscription 04 66 69 27 65.

## Tournoi jeux vidéos (Médiathèque)

Médiathèque - 13h30 – sur inscription - informations 04 66 69 27 65.



## Marché de Noël (Association Commerçants et Artisans)

10h00 à 17h00 - Salle polyvalente - en présence du Père Noël.

Venez découvrir les produits du terroir et des idées de cadeaux.



## Concert Chorale « Chant'aux Vents »

Chants du Monde - Eglise de Langogne - 18h00 (Entrée libre avec participation).

## La Nuit des Fadarelles (Langogne Triathlon - 18h30 - Fontanes)

Trail nocturne et Marche nordique - Renseignements : 06 71 34 77 67.



## Spectacle « Plastic monsters »

LECHAPUS ET BERANGERE BARATHON » - Les Fadarelles - 17h - Salle polyvalente  
Spectacle offert par la Mairie de Langogne et le CCAS - tout public dès 6 ans.



Marc OZIOL, Maire de Langogne,

et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier  
samedi 10 janvier 2026 à 18h00 à la salle polyvalente  
à la cérémonie des vœux à la population  
et vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année